



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-12481>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **26-12481**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Université d'Aix-Marseille

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Construction d'un pôle de formations paramédicales sur le site Santé Nord de la Faculté des sciences médicales et paramédicales

Description : Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux pour la construction d'un pôle de formations paramédicales sur le site Santé Nord de la Faculté des sciences médicales et paramédicales. L'opération est localisée sur le Campus Nord de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales. La consultation comprend les lots techniques suivants: Lot n°1 (macro-lot) : Bâtiment - Clos - Couvert - Second oeuvre - Façades Lot n°2 : Appareils Elévateurs Lot n°3 : Plomberie - Sanitaires / CVC - Désenfumage Lot n°4 : Electricité CFo / CFa - Panneaux photovoltaïques - Sûreté Lot n°5 : Equipements de cuisine La description des prestations est précisée dans le CCTP, le cadre de mémoire technique et le bordereau des prix de chaque lot. Pour l'ensemble des lots, la consultation a été passée selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des dispositions mentionnées au 1° de l'article R. 2124-2 du Code de la Commande Publique et des articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique. Pour les lots 1,3 et 4, il s'agit d'un marché à tranche ferme et à tranche(s) optionnelle(s) en application des dispositions mentionnées aux articles R2113-4 à R2113-6 du Code de la Commande Publique. Pour les lots 2 et 5, il s'agit d'un marché simple à prix forfaitaire. Aix-Marseille Université souhaite utiliser sa commande publique comme un outil de lutte contre le chômage et l'exclusion socio-professionnelle. La démarche d'action sociale, prévue et détaillée dans le CCAP, constitue une condition d'exécution du marché en application de l'article L2112-2 du Code de la commande publique. Cette clause est applicable aux lots 1 à 4. La mise en oeuvre des objectifs d'insertion est détaillée à l'article 7.4 ci-dessous.

Identifiant de la procédure : d900b104-b373-4f87-a792-2e47fb50de13

Identifiant interne : AMU82-2025

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nature supplémentaire du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 51 Bd Pierre Dramard

Ville : Marseille

Code postal : 13015

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : La "Valeur estimée hors TVA" susmentionnée tient compte de la tranche ferme et des tranches optionnelles.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 33,635,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La consultation comportant plusieurs lots, les opérateurs économiques peuvent soumissionner pour un seul lot, plusieurs lots ou tous les lots. L'opérateur économique devra faire une offre pour chaque lot auquel il souhaite se présenter. Les offres seront examinées lot par lot. Le candidat doit répondre à l'ensemble des sous lots techniques composants le MACRO-LOT 1 sous peine de rejet de son offre. Communication des documents du marché : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse internet du profil d'acheteur mentionnée dans le présent avis de publicité. Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé sur le profil acheteur (PLACE) anonymement ou après identification. Il est précisé que les sociétés qui téléchargent anonymement le dossier de consultation ou indiquent une adresse courriel erronée ne pourront être informées des éventuels éléments complémentaires au cours de la procédure (communication des réponses de l'administration suite aux questions, report de délai, questions diverses, ...). De la même manière, la société qui s'identifie sur PLACE lors du dépôt de son offre doit donner une adresse courriel valide et permettant de façon certaine les échanges électroniques en fin de procédure avec l'administration (demande de précision sur l'offre, rejets, demande à la société attributaire, ...). En cas de difficultés, il est possible de contacter le support « clients » grâce au lien « Assistance » de l'onglet « Aide » de la plateforme (pour cela la société devra préalablement créer un ticket sur PLACE) ou bien au numéro qui vous sera communiqué après établissement du ticket sur PLACE <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise>. EntrepriseAide De plus, afin d'être informé des échanges, le candidat doit vérifier que l'adresse des échanges avec le profil d'acheteur, « nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr », est accessible ou mise sur la liste blanche pour passer les filtres des serveurs proxy en place dans l'entreprise et s'assurer que les courriels provenant de cette plateforme

/profil acheteur ne sont pas classés dans la rubrique « spam » de sa messagerie électronique. Le courriel du référent concernant ce marché est : caroline.delorme@univ-amu.fr - Information concernant la communication des informations complémentaires : Les candidats peuvent poser des questions administratives ou techniques relatives au Dossier de Consultation des Entreprises - DCE - concernant le présent marché. En cas de questions, celles-ci seront posées OBLIGATOIREMENT sur la plate-forme des achats de L'État - place à l'adresse du profil d'acheteur. Pour plus d'information se reporter à l'article 3 du Règlement de la Consultation (RC). - Information concernant l'envoi des offres/Demandes de participations : ==> Le candidat remet sa proposition OBLIGATOIREMENT par voie électronique, conformément aux indications de l'article 9.1 du RC. ==> Pour sa proposition, la société doit produire un dossier complet, comprenant les pièces relatives à la candidature et les pièces relatives à l'offre telles que mentionnées à l'article 8 du règlement de la consultation (RC), voir " Présentation et contenu des propositions ". Autres informations : - A titre d'information, la notification du marché est prévue à compter d'avril 2026 (information non contractuelle). Pour plus de détails se reporter à l'article 2 du RC. -Une visite du site est obligatoire conformément à l'article 7 du règlement de consultation

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 5

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 5

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : LOT 01 - Bâtiment - Clos - Couvert - Second oeuvre - Façades

Description : Le candidat doit répondre à l'ensemble des sous lots techniques composants le MACRO-LOT 1 sous peine de rejet de son offre. Les sous-lots techniques sont les suivants: • 1A - DEMOLITION - DÉSAMIANTAGE - DÉPOLLUTION • 1B - INSTALLATION DE CHANTIER - TERRASSEMENT - GROS OEUVRE • 1C - FAÇADE À OSSATURE BOIS - BARDAGE - ENDUIT DE FAÇADES • 1D - RÉSILLE MÉTALLIQUE • 1E - MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - OCCULTATIONS • 1F - ÉTANCHÉITÉ • 1G - METALLERIE - SERRURERIE • 1H - CLOISONS - ISOLATION - FAUX PLAFONDS • 1I - FAUX PLAFONDS • 1J - MENUISERIES INTERIEURES BOIS • 1K - MOBILIER • 1L - MOBILIER AMPHITHÉÂTRE • 1M - CLOISONS MOBILE • 1N - SIGNALÉTIQUE • 1O - REVETEMENTS DE SOLS DURS • 1P - REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES • 1Q - PEINTURE • 1R - VRD • 1S - ESPACES VERTS Il s'agit d'un marché non reconductible. Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une durée de trente-six (36) mois Il s'agit d'un marché à tranche ferme et à tranches optionnelles en application des dispositions

mentionnées aux articles R2113-4 à R2113-6 du Code de la Commande Publique. Tranche ferme (TF) : L'ensemble des travaux indiqués ci-après : - PARAMED 1 : bâtiment à R+3 sur RDC et RDJ. Ce bâtiment comprend des locaux techniques (RDJ), une clinique podologique (RDC), 2 gymnases (RDC), des espaces dédiés à l'enseignement (R+1-R+2-R+3), 2 amphithéâtres (R+1 et R+2) et un pôle administratif (R+3), un local vélo extérieur, un parking clinique podologique, une aire de livraison et les aménagements paysagers de l'ensemble. - PARAMED 2 : bâtiment à RDC sur RDJ. Ce bâtiment comprend des locaux techniques (RDJ), une cuisine collective avec son réfectoire/caféteria (RDJ) et une bibliothèque universitaire (RDC), une aire de livraison au RDJ et les aménagements paysagers avoisinants comportant la démolition des locaux techniques au Sud de Paramed 2. - TRIPODE / PASSERELLE : bâtiment existant qui fera l'objet de travaux de rénovation et démolition pour améliorer les accès au site avec notamment la réalisation de 2 cages ascenseurs et d'une passerelle de liaison avec le parking Nord, un parvis comportant un PC sur le boulevard Pierre Dramard, la rénovation du PC existant au R+2 du Tripode, l'aménagement du Hall double hauteur au centre du RDC du Tripode et les aménagements paysagers avoisinants. - Canal et Promenade : L'aménagement du canal de Marseille et l'aménagement d'une promenade sur la parcelle sud le long de l'autoroute. Tranches optionnelles (TO): - Tranche optionnelle 1 (TO1) Prolongement de l'aménagement du Hall Tripode : Rénovation et aménagement des deux ailes du Tripode à RDC, en continuité du Hall double hauteur de la tranche MS2. - Tranche optionnelle 2 (TO2) Parking étudiant végétalisé : L'aménagement d'un parking végétalisé dédiés aux étudiants sur la parcelle sud, 225 places. - Tranche optionnelle 3 (TO3) Parking étudiant avec ombrières photovoltaïques : L'aménagement d'un parking avec ombrières photovoltaïques dédiés aux étudiants sur la parcelle sud, 225 places. - Tranche optionnelle 4 (TO4) Extension de la promenade sud le long du Stade Lamartine. L'exécution de chaque tranche optionnelle est subordonnée à une décision d'affermissement de la tranche concernée par le pouvoir adjudicateur. Cette décision est notifiée par écrit au titulaire par courrier (envoi via PLACE). Valeur estimée de la tranche ferme du lot 01: 23 000 000,00 euros HT (information non contractuelle). Valeur estimée hors TVA de chaque tranche optionnelle du lot 1 (information non contractuelle) : • TO n°1 : Prolongement de l'aménagement du Hall Tripode : 100 000 Euros HT • TO n°2 : Parking étudiant végétalisé : 1 150 000 Euros HT • TO n°3 : Parking étudiant avec ombrières photovoltaïques : 1 280 000 Euros HT • TO n°4 : Extension promenade long du stade : 200 000 Euros HT La description des prestations est précisée dans les CCTP, le cadre de mémoire technique et le bordereau des prix du lot 1.

Identifiant interne : LOT 01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262522 Travaux de maçonnerie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45432100 Travaux de pose de revêtements de sols

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112320 Travaux de mise en condition du terrain

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45432100 Travaux de pose de revêtements de sols

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421141 Travaux de cloisonnement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44316500 Serrurerie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 51 Bd Pierre Dramard

Ville : Marseille

Code postal : 13015

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 36 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 25,730,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : La "Valeur estimée hors TVA" susmentionnée est indiquée toutes tranches confondues.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Techniciens ou organismes techniques pour effectuer le travail

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Références sur des travaux spécifiés

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : CRITERE N°1 : Prix des prestations

Description : La note du prix est calculée de la manière suivante : [Montant TTC du candidat ayant présenté l'offre la moins élevée] / [Montant TTC du candidat analysé] X pondération du critère du prix. Le montant pris en compte est celui du montant total indiqué sur la DPGF toutes tranches confondues.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE N°2 : Valeur technique

Description : Ce critère contient 4 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE N°3 : Valeur environnementale

Description : Ce critère contient 2 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2887642&orgAcronyme=f2h>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2887642&orgAcronyme=f2h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section 8.1 "ORG-0001". * Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université d'Aix-Marseille

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Université d'Aix-Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Université d'Aix-Marseille

Organisation qui traite les offres : Université d'Aix-Marseille

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : LOT 02 - Appareils Élévateurs

Description : Il s'agit d'un marché non reconductible. Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une durée de trente-six (36) mois Il s'agit d'un marché simple à prix forfaitaire. L'ensemble des travaux indiqués ci-après : - PARAMED 1 : bâtiment à R+3 sur RDC et RDJ. Ce bâtiment comprend des locaux techniques (RDJ), une clinique podologique (RDC), 2 gymnases (RDC), des espaces dédiés à l'enseignement (R+1-R+2-R+3), 2 amphithéâtres (R+1 et R+2) et un pôle administratif (R+3), un local vélo extérieur, un parking clinique podologique, une aire de livraison et les aménagements paysagers de l'ensemble. - PARAMED 2 : bâtiment à RDC sur RDJ. Ce bâtiment comprend des locaux techniques (RDJ), une cuisine collective avec son réfectoire/caféteria (RDJ) et une bibliothèque universitaire (RDC), une aire de livraison au RDJ et les aménagements paysagers avoisinants comportant la démolition des locaux techniques au Sud de Paramed 2. - TRIPODE / PASSERELLE : bâtiment existant qui fera l'objet de travaux de rénovation et démolition pour améliorer les accès au site avec notamment la réalisation de 2 cages ascenseurs et d'une passerelle de liaison avec le parking Nord, un parvis comportant un PC sur le boulevard Pierre Dramard, la rénovation du PC existant au R+2 du Tripode, l'aménagement du Hall double hauteur au centre du RDC du Tripode et les aménagements paysagers avoisinants. - Canal et Promenade : L'aménagement du canal de Marseille et l'aménagement d'une promenade sur la parcelle sud le long de l'autoroute. Valeur estimée du lot 02: 270 000,00 euros HT (information non contractuelle). La description des prestations est décrite dans les CCTP, le cadre de mémoire technique et le bordereau des prix du lot 2.

Identifiant interne : LOT 02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45313100 Travaux d'installation d'ascenseurs

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 51 Bd Pierre Dramard

Ville : Marseille

Code postal : 13015

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 36 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 270,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Techniciens ou organismes techniques pour effectuer le travail

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Techniciens ou organismes techniques pour effectuer le travail

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Références sur des travaux spécifiés

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : CRITERE N°1 : Prix des prestations

Description : La note du prix est calculée de la manière suivante : [Montant TTC du candidat ayant présenté l'offre la moins élevée] / [Montant TTC du candidat analysé] X pondération du critère du prix. Le montant pris en compte est celui du montant total indiqué sur la DPGF.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE N°2 : Valeur technique

Description : Se reporter à l'article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE N°3 : Valeur environnementale

Description : Se reporter à l'article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2887642&orgAcronyme=f2h>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2887642&orgAcronyme=f2h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section 8.1 "ORG-0001". * Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université d'Aix-Marseille

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Université d'Aix-Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Université d'Aix-Marseille

Organisation qui traite les offres : Université d'Aix-Marseille

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : LOT03 - Plomberie – Sanitaires / CVC - Désenfumage

Description : Il s'agit d'un marché non reconductible. Il prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une durée de trente-six (36) mois. Il s'agit d'un marché à tranche ferme et à tranches optionnelles en application des dispositions mentionnées aux articles R2113-4 à R2113-6 du Code de la Commande Publique. Tranche ferme (TF) : L'ensemble des travaux suivants: - PARAMED 1 : bâtiment à R+3 sur RDC et RDJ. Ce bâtiment comprend des locaux techniques (RDJ), une clinique podologique (RDC), 2 gymnases (RDC), des espaces dédiés à l'enseignement (R+1-R+2-R+3), 2 amphithéâtres (R+1 et R+2) et un pôle administratif (R+3), un local vélo extérieur, un parking clinique podologique, une aire de

livraison et les aménagements paysagers de l'ensemble. - PARAMED 2 : bâtiment à RDC sur RDJ. Ce bâtiment comprend des locaux techniques (RDJ), une cuisine collective avec son réfectoire /caféteria (RDJ) et une bibliothèque universitaire (RDC), une aire de livraison au RDJ et les aménagements paysagers avoisinants comportant la démolition des locaux techniques au Sud de Paramed 2. - TRIPODE / PASSERELLE : bâtiment existant qui fera l'objet de travaux de rénovation et démolition pour améliorer les accès au site avec notamment la réalisation de 2 cages ascenseurs et d'une passerelle de liaison avec le parking Nord, un parvis comportant un PC sur le boulevard Pierre Dramard, la rénovation du PC existant au R+2 du Tripode, l'aménagement du Hall double hauteur au centre du RDC du Tripode et les aménagements paysagers avoisinants. - Canal et Promenade : L'aménagement du canal de Marseille et l'aménagement d'une promenade sur la parcelle sud le long de l'autoroute. Tranches optionnelles: - Tranche optionnelle 1 (TO1) Prolongement de l'aménagement du Hall Tripode : Rénovation et aménagement des deux ailes du Tripode à RDC, en continuité du Hall double hauteur de la tranche MS2. - Tranche optionnelle 5 (TO5) Rafraichissement des locaux : Prévoir la mise en place d'une batterie froide sur l'ensemble des CTA équipées d'un module adiabatique. Cette batterie viendra en lieu et place de l'emplacement vide demandé en base dans ces mêmes centrales de traitement d'air. Elles seront alimentées par un ou deux groupes froids à prévoir également au titre de cette option. L'exécution de chaque tranche optionnelle est subordonnée à une décision d'affermissement de la tranche concernée par le pouvoir adjudicateur. Cette décision est notifiée par écrit au titulaire par courrier (envoi via PLACE). Valeur estimée de la tranche ferme du lot 03: 3 750 000,00 euros HT (information non contractuelle). Valeur estimée hors TVA de chaque tranche optionnelle du lot 3 (information non contractuelle) : • TO n°1 : Prolongement de l'aménagement du Hall Tripode : 5 000 Euros HT • TO n°5 : Rafraichissement des locaux : 300 000 Euros HT La description des prestations est décrite dans les CCTP, le cadre de mémoire technique et le bordereau des prix du lot 3.

Identifiant interne : LOT 03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45343000 Travaux d'installation de dispositifs de prévention contre les incendies

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 51 Bd Pierre Dramard

Ville : Marseille

Code postal : 13015

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 36 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 4,055,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : La valeur estimée hors TVA est indiquée toutes tranches confondues.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Techniciens ou organismes techniques pour effectuer le travail

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Références sur des travaux spécifiés

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : CRITERE N°1 : Prix des prestations

Description : La note du prix est calculée de la manière suivante : [Montant TTC du candidat ayant présenté l'offre la moins élevée] / [Montant TTC du candidat analysé] X pondération du critère du prix. Le montant pris en compte est celui du montant total indiqué sur la DPGF toutes tranches confondues.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE N°2 : Valeur technique

Description : Ce critère contient 2 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE N°3 : Valeur environnementale

Description : Ce critère contient 2 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2887642&orgAcronyme=f2h>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2887642&orgAcronyme=f2h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section 8.1 "ORG-0001". * Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université d'Aix-Marseille

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Université d'Aix-Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Université d'Aix-Marseille

Organisation qui traite les offres : Université d'Aix-Marseille

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : LOT 04 - Electricité CFo / CFa – Panneaux photovoltaïques - Sûreté

Description : Pour chaque lot, il s'agit d'un marché non reconductible. Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une durée de trente-six (36) mois Il s'agit d'un marché à tranche ferme et à tranches optionnelles en application des dispositions mentionnées aux articles R2113-4 à R2113-6 du Code de la Commande Publique. Tranche ferme (TF) : L'ensemble des travaux suivants: - PARAMED 1 : bâtiment à R+3 sur RDC et RDJ. Ce bâtiment comprend des locaux techniques (RDJ), une clinique podologique (RDC), 2 gymnases

(RDC), des espaces dédiés à l'enseignement (R+1-R+2-R+3), 2 amphithéâtres (R+1 et R+2) et un pôle administratif (R+3), un local vélo extérieur, un parking clinique podologique, une aire de livraison et les aménagements paysagers de l'ensemble. - PARAMED 2 : bâtiment à RDC sur RDJ. Ce bâtiment comprend des locaux techniques (RDJ), une cuisine collective avec son réfectoire /caféteria (RDJ) et une bibliothèque universitaire (RDC), une aire de livraison au RDJ et les aménagements paysagers avoisinants comportant la démolition des locaux techniques au Sud de Paramed 2. - TRIPODE / PASSERELLE : bâtiment existant qui fera l'objet de travaux de rénovation et démolition pour améliorer les accès au site avec notamment la réalisation de 2 cages ascenseurs et d'une passerelle de liaison avec le parking Nord, un parvis comportant un PC sur le boulevard Pierre Dramard, la rénovation du PC existant au R+2 du Tripode, l'aménagement du Hall double hauteur au centre du RDC du Tripode et les aménagements paysagers avoisinants. - Canal et Promenade : L'aménagement du canal de Marseille et l'aménagement d'une promenade sur la parcelle sud le long de l'autoroute. Tranches optionnelles: - Tranche optionnelle 1 (TO1) Prolongement de l'aménagement du Hall Tripode : Rénovation et aménagement des deux ailes du Tripode à RDC, en continuité du Hall double hauteur de la tranche MS2. - Tranche optionnelle 3 (TO3) Parking étudiant avec ombrières photovoltaïques : L'aménagement d'un parking avec ombrières photovoltaïques dédiés aux étudiants sur la parcelle sud, 225 places. - Tranche optionnelle 4 (TO4) Extension de la promenade sud le long du Stade Lamartine. L'exécution de chaque tranche optionnelle est subordonnée à une décision d'affermissement de la tranche concernée par le pouvoir adjudicateur. Cette décision est notifiée par écrit au titulaire par courrier (envoi via PLACE). Valeur estimée de la tranche ferme du lot 04: 3 700 000,00 euros HT (information non contractuelle). Valeur estimée hors TVA de chaque tranche optionnelle du lot 04 (information non contractuelle) : • TO n°1 : Prolongement de l'aménagement du Hall Tripode : 10 000 Euros HT • TO n°3 : Parking étudiant avec ombrières photovoltaïques : 180 000 Euros HT • TO n°4 : Extension promenade long du stade : 70 000 Euros HT La description des prestations est décrite dans les CCTP, le cadre de mémoire technique et le bordereau des prix du lot 4.

Identifiant interne : LOT 04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261215 Travaux de couverture de panneaux solaires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45317000 Autres travaux d'installation électrique

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 51 Bd Pierre Dramard

Ville : Marseille

Code postal : 13015

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 36 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,960,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La valeur estimée hors TVA est indiquée toutes tranches confondues.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Références sur des travaux spécifiés

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Techniciens ou organismes techniques pour effectuer le travail

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Références sur des travaux spécifiés

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : CRITERE N°1 : Prix des prestations

Description : La note du prix est calculée de la manière suivante : [Montant TTC du candidat ayant présenté l'offre la moins élevée] / [Montant TTC du candidat analysé] X pondération du critère du prix. Le montant pris en compte est celui du montant total indiqué sur la DPGF toutes tranches confondues.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE N°2 : Valeur technique

Description : Ce critère contient 2 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE N°3 : Valeur environnementale

Description : Se reporter à l'article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2887642&orgAcronyme=f2h>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2887642&orgAcronyme=f2h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section 8.1 "ORG-0001". * Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université d'Aix-Marseille

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Université d'Aix-Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Université d'Aix-Marseille

Organisation qui traite les offres : Université d'Aix-Marseille

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : LOT 05 - Équipements de cuisine

Description : Il s'agit d'un marché non reconductible. Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour une durée de trente-six (36) mois Il s'agit d'un marché simple à prix forfaitaire. Il concerne l'ensemble des travaux suivants: - PARAMED 1 : bâtiment à R+3 sur RDC et RDJ. Ce bâtiment comprend des locaux techniques (RDJ), une clinique podologique (RDC), 2 gymnases (RDC), des espaces dédiés à l'enseignement (R+1-R+2-

R+3), 2 amphithéâtres (R+1 et R+2) et un pôle administratif (R+3), un local vélo extérieur, un parking clinique podologique, une aire de livraison et les aménagements paysagers de l'ensemble. - PARAMED 2 : bâtiment à RDC sur RDJ. Ce bâtiment comprend des locaux techniques (RDJ), une cuisine collective avec son réfectoire/caféteria (RDJ) et une bibliothèque universitaire (RDC), une aire de livraison au RDJ et les aménagements paysagers avoisinants comportant la démolition des locaux techniques au Sud de Paramed 2. - TRIPODE / PASSERELLE : bâtiment existant qui fera l'objet de travaux de rénovation et démolition pour améliorer les accès au site avec notamment la réalisation de 2 cages ascenseurs et d'une passerelle de liaison avec le parking Nord, un parvis comportant un PC sur le boulevard Pierre Dramard, la rénovation du PC existant au R+2 du Tripode, l'aménagement du Hall double hauteur au centre du RDC du Tripode et les aménagements paysagers avoisinants. - Canal et Promenade : L'aménagement du canal de Marseille et l'aménagement d'une promenade sur la parcelle sud le long de l'autoroute. Valeur estimée du lot 05: 620 000,00 euros HT (information non contractuelle). La description des prestations est décrite dans les CCTP, le cadre de mémoire technique et le bordereau des prix du lot 5.

Identifiant interne : LOT 05

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39221000 Équipement de cuisine

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 51 Bd Pierre Dramard

Ville : Marseille

Code postal : 13015

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 36 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 620,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Techniciens ou organismes techniques pour effectuer le travail

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Outils, usines ou équipements techniques

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

Critère : Références sur des travaux spécifiés

Description : Se reporter aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement de la Consultation (RC).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : CRITERE N°1 : Prix des prestations

Description : La note du prix est calculée de la manière suivante : [Montant TTC du candidat ayant présenté l'offre la moins élevée] / [Montant TTC du candidat analysé] X pondération du critère du prix. Le montant pris en compte est celui du montant total indiqué sur la DPGF.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : CRITERE N°2 : Valeur technique

Description : Ce critère contient 2 sous-critères. Pour plus amples informations : cf. article 10 du Règlement de la Consultation (RC).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2887642&orgAcronyme=f2h>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2887642&orgAcronyme=f2h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/02/2026 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section 8.1 "ORG-0001". * Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-

6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université d'Aix-Marseille

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Université d'Aix-Marseille

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Université d'Aix-Marseille

Organisation qui traite les offres : Université d'Aix-Marseille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Université d'Aix-Marseille

Numéro d'enregistrement : 13001533200013

Département : Direction de la Commande Publique - DCP

Adresse postale : Université d'Aix Marseille 58 Bd Charles Livon

Ville : Marseille cedex 7

Code postal : 13284

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : Caroline DELORME

Adresse électronique : caroline.delorme@univ-amu.fr

Téléphone : 0412231324

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)

Numéro d'enregistrement : 171 300 007 00019

Département : Comité Consultatif Inter Régional de Règlement Amiable

Adresse postale : Place Félix-Baret CS 80001

Ville : Marseille cedex 06

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 04 84 35 45 54

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Adresse postale : 31 rue Jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0000

Nom officiel : Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement : PUBL

Ville : Luxembourg

Code postal : 2417

Subdivision pays (NUTS) : Luxembourg (LU000)

Pays : Luxembourg

Adresse électronique : ted@publications.europa.eu

Téléphone : +352 29291

Adresse internet : <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation :

TED eSender

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 826873-2025

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

10.1 Modification

Identifiant de la section : LOT-0001

Identifiant de la section : LOT-0006

Identifiant de la section : LOT-0007

Identifiant de la section : LOT-0008

Identifiant de la section : LOT-0009

Description des modifications : Identifiant de la section: LOT-0001 Identifiant de la section: LOT-0006 Identifiant de la section: LOT-0007 Identifiant de la section: LOT-0008 Identifiant de la section: LOT-0009 Description des modifications: 5.1.12 Conditions du marché public - Au lieu de Date limite de réception des offres: 06/02/2026 16:00:00 lire 20/02/2026 16:00:00 Les documents de marché ont été modifiés le: 03/12/2025

Les documents de marché ont été modifiés le : 03/02/2026

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5359e43e-0ffd-4431-bb88-67c50ea307c0 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 03/02/2026 à 21:18

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Numéro de publication de l'avis : 00085581-2026

Numéro de publication au JO S : 25/2026

Date de publication : 05/02/2026

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/02/2026